

## Focus on preventive measures to tackle harmful practices FR (French)

[00:00:18] Bonjour et bienvenue dans le quatrième module de ce cours massif ouvert en ligne sur l'information et les élections à l'ère du numérique. Comme vous le savez, ce cours est organisé par le Centre pour le journalisme dans les Amériques avec le soutien de l'UNESCO et du PNUD. Bonjour et bon retour à tous. Je suis très heureuse et fière que vous soyez parmi nous aujourd'hui pour commencer à travailler sur le quatrième module de notre MOOC. Comme vous le savez, je m'appelle Albertina Piterbarg et je suis experte électorale à l'UNESCO et la formatrice principale de ce cours. Commençons. Dans ce module, nous parlerons des mesures préventives pour lutter contre la désinformation, la mésinformation, la malinformation et les discours de haine pendant les processus électoraux. Dans ce module, nous examinerons les mesures préventives possibles à mettre en œuvre afin de lutter contre et d'atténuer les effets négatifs de la désinformation et de la mésinformation, de la malinformation et des discours de haine pendant les élections. Ces mesures sont: la sensibilisation aux technologies et la capacité d'adaptation, la promotion du dialogue et de la cohésion sociale, l'éducation civique, l'éducation des électeur.rices et l'éducation aux médias et à l'information, les campagnes d'information publiques et la communication pour le développement et, le travail avec les médias et les journalistes. Commençons par les mesures visant à lutter contre la désinformation, la mésinformation et la malinformation pendant le cycle électoral. Pour rappel, dans ce module, nous allons commencer à examiner en détail certaines des mesures préventives disponibles pour lutter contre la désinformation, la mésinformation, la malinformation et les discours de haine, comme nous l'avons déjà dit. Dans un module précédent, nous avons vu que ces réponses pouvaient être regroupées en quatre catégories différentes. Les mesures préventives sont l'une d'entre elles, mais il y a également des mesures d'identification, de vérification des faits et de surveillance, des mesures réglementaires et non réglementaires et, des mesures correctives ou contenant des mesures correctives. Comme je l'ai dit, nous allons nous concentrer sur les mesures préventives. Les mesures préventives sont, en d'autres termes, toutes les mesures prises au préalable pour éviter un événement préjudiciable particulier ou une série d'événements préjudiciables. Dans ce cas, nous allons mentionner certaines des mesures préventives qui se sont révélées efficaces dans un contexte électoral. Ces mesures préventives sont le renforcement de la sensibilisation aux technologies et de l'adaptabilité, l'approche stratégique des ressources humaines et le renforcement des capacités, la promotion du dialogue et de la cohésion sociale, l'éducation civique et des électeur.rices, ainsi que l'éducation aux médias et à l'information, les campagnes d'information publiques et la communication pour le développement ainsi que le travail avec les médias et les journalistes. La sensibilisation aux technologies est un point très important des mesures préventives. La préparation d'une élection comprend de nombreuses procédures qui peuvent être automatisées par la technologie, telles que des programmes informatiques et des applications spécifiques pour l'inscription des électeur.rices, la configuration des circonscriptions électorales, la date de l'élection et d'autres tâches électorales spécifiques liées au cycle électoral. Les acteur.rices électoraux.ales peuvent également utiliser les nouvelles technologies pour diffuser et transmettre leurs messages, y compris les messages de campagne politique, les messages de communication institutionnelle et les messages d'éducation des électeur.rices, entre autres. Pour cette raison, il est très important d'accroître la compréhension des technologies, l'adaptabilité et les capacités de toutes les parties prenantes électorales par le biais de formations et de renforcement des capacités et également en travaillant en collaboration avec des expert.es des technologies de l'information et de la communication ainsi que des professionnel.les des médias. Jetons un coup d'œil à l'une des missions de prévention les plus importantes, à savoir la promotion du dialogue et de la cohésion sociale. La cohésion sociale signifie une société à

laquelle tous les groupes se sentent appartenir, peuvent participer, se sentent inclus, reconnus et légitimes. De telles sociétés ne sont pas nécessairement homogènes sur le plan démographique, mais c'est en respectant les voix, les droits et les choix de chacun.e qu'elles sont possibles. La prévention de la désinformation, de la mésinformation, de la malinformation, des discours de haine et de la violence liée aux élections en ligne consiste donc à promouvoir la cohésion sociale. Le renforcement de la cohésion sociale est l'une des garanties les plus efficaces contre les éruptions de violence en période de haute tension. La culture du dialogue doit être promue bien à l'avance de la phase électorale, en particulier dans un contexte pollué et exacerbé par des discours de haine et la désinformation. Parmi les bonnes pratiques en matière de cohésion sociale figurent les campagnes d'éducation civique et les efforts de sensibilisation du public, la formation et le soutien aux organisations de la société civile, en particulier celles qui veillent aux droits de l'homme et qui observent les élections, la collaboration avec les médias, notamment par le biais d'ateliers et de renforcement des capacités, le dialogue avec les plateformes internet et les entreprises de médias sociaux, la promotion du dialogue pour la paix au niveau communautaire et le travail avec des groupes de femmes ainsi qu'avec des groupes vulnérables ou des populations déplacées. L'éducation civique, l'éducation électorale et l'éducation aux médias et à l'information sont des mesures préventives tout aussi importantes. Mais quelle est la différence entre l'éducation civique et l'éducation électorale et que signifie exactement l'éducation aux médias ? Commençons par ce que ces notions devraient toutes avoir en commun: la neutralité. Si l'éducation civique, l'éducation électorale ou l'éducation aux médias ont un contenu politique, elles deviennent de la propagande politique et compromettent sérieusement la crédibilité d'un processus électoral. L'impartialité est donc l'un des principes fondamentaux de toutes les informations relatives aux élections, quelle que soit leur version. Voyons chacune de ces notions. L'éducation civique vise à éduquer les citoyen.nes à la vie civique dans une démocratie. Elle explique à ces dernier.ères quels sont leurs devoirs, leurs droits et leurs responsabilités. Elle cherche également à sensibiliser la population sur le rôle du gouvernement et des institutions démocratiques. Les citoyen.nes doivent se familiariser avec la Constitution et le cadre juridique électoral de leur pays. L'éducation civique explique donc la division des pouvoirs et l'objectif général du processus électoral. L'éducation civique est principalement dispensée dans des contextes éducatifs formels tels que les écoles et n'est pas liée à un processus électoral en particulier. L'éducation électorale permet de s'assurer que les électeur.rices sont prêt.es à participer aux processus électoraux. L'éducation électorale explique quel est l'objet du vote, la date du vote, le lieu du vote ou encore, le déroulement du vote et aussi comment s'enregistrer, quels documents présenter ou qui devront être présentés aux autorités, ou encore quand les résultats seront annoncés. L'éducation électorale est essentielle à la tenue d'élections pacifiques et ce sentiment constitue l'une des mesures préventives les plus importantes que nous puissions mettre en œuvre. Après la pause-café, nous examinerons ensemble le concept d'éducation aux médias et à l'information. Je vous retrouve dans 5 min. Continuons en examinant ensemble l'éducation aux médias et à l'information (EMI). L'éducation aux médias et à l'information développe la capacité des citoyen.nes à faire des choix plus éclairés concernant les actualités qu'ils.elles consultent et le contenu qu'ils.elles partagent. Elle aide les citoyen.nes à déterminer si certaines informations ou certains contenus (médiatiques) sont vrais ou faux. Cela renforce les compétences critiques et sensibilise les électeur.rices aux stratégies de manipulation qui font appel à leurs émotions. L'EMI concerne également les droits numériques des citoyen.nes et les décisions, ainsi que les droits constitutionnels fondamentaux et les droits de l'homme. Arrêtons-nous sur différentes initiatives visant à améliorer l'alphabétisation des citoyen.nes en matière d'éducation aux médias et à l'information. Une catégorie d'initiatives liées à l'éducation aux médias et à l'information enseigne l'EMI et la pensée critique au travers de

différents jeux en et hors ligne, en particulier des jeux où les participant.es doivent identifier si ce qu'ils.elles lisent est faux ou non, si c'est erroné ou non, etc. Il s'agit donc d'une façon d'inciter les gens, pas seulement les enfants et les jeunes, à acquérir des connaissances et de l'expérience sur ce qui se passe dans les médias. Un exemple est "FAKEY" de l'université de l'Indiana aux États-Unis. Cette initiative vise à inciter les joueurs à partager ou à aimer des articles et des rapports critiques, ou encore à demander une vérification des faits pour détecter les articles suspects. Une autre initiative s'appelle "iREPORTER". La BBC a développé "iREPORTER" qui est un jeu interactif qui donne aux jeunes joueur.euses le rôle d'un journaliste qui doit rendre compte de l'actualité sans tomber dans la désinformation. Il existe également des approches scolaires plus traditionnelles de l'éducation aux médias, qui ciblent les préadolescent.es et les adolescent.es au moment où ils.elles commencent à s'intéresser aux médias sociaux, à l'actualité et à la politique. Parmi les exemples, citons les clubs médiatiques scolaires gérés par l'ONG African Center for Media and Information Literacy, AFRICMIL, au Nigéria, qui vise à aider les jeunes à comprendre les médias et à y accéder, ainsi qu'à encourager l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information dans les programmes scolaires. L'Académie d'éducation aux médias et au numérique de Beyrouth en est un autre exemple, ou encore le "Lie Detectors", une initiative à but non lucratif en Belgique et en Allemagne, qui permet à des journalistes d'interagir directement avec les élèves et de leur enseigner l'information et la pratique de la vérification de l'information. Comme nous l'avons mentionné lors de précédents modules, la confiance du public dans les élections est prise pour cible par une série de campagnes de désinformation menées par divers acteur.rices nationaux.ales et internationaux.ales dans le monde. Cela a entraîné un manque de confiance croissant dans les institutions démocratiques. A cet effet, l'une des mesures préventives les plus efficaces pour faire face à ce problème concerne les campagnes d'information publiques. Et nous allons analyser pourquoi les campagnes d'information publiques sont si puissantes. Comme nous l'avons déjà vu dans les modules précédents, les campagnes de désinformation commencent souvent bien avant les élections afin de semer la confusion, de polariser le contexte social et de créer les conditions visant à remettre en question les résultats. L'une des mesures préventives majeures consiste à mettre en œuvre des campagnes d'information publiques positives et ciblées afin de contrecarrer les campagnes de désinformation et de fournir aux citoyen.nes des outils leur permettant d'accéder à des informations fiables. Elles contribuent également à promouvoir la participation politique, la participation et la cohésion sociale, en combinant des méthodes et instruments de la communication interpersonnelle individuelle, des médias communautaires et des technologies d'information modernes. Les campagnes et les réseaux sociaux ont une portée extraordinaire. Ils peuvent potentiellement introduire des informations relatives au vote et aux élections dans la vie sociale des personnes, normalisant ainsi la participation électorale et en faisant la promotion d'une culture d'engagement politique. Les plateformes de médias sociaux touchent des groupes qui ne sont généralement pas impliqués par les acteur.rices politiques, les élections et les processus politiques, tels que les jeunes. Les médias sociaux peuvent constituer une source d'information particulièrement pertinente pour les personnes qui votent pour la première fois. Ils jouent également un rôle très important pour les jeunes vivant dans les zones rurales et urbaines. Les personnes qui obtiennent des informations électorales sont plus susceptibles de voter et le meilleur moyen de promouvoir le vote est d'atteindre les gens, de leur donner des informations et de leur faire sentir qu'ils participent à la prise de décisions. Cela peut se faire par le biais de campagnes d'information publiques sur les réseaux sociaux. Récemment, l'UNESCO avec la Commission indépendante électorales ont lancé une campagne de communication pour promouvoir des élections pacifiques en 2022 au Kenya. Cette campagne a contribué à renforcer la liberté d'expression, l'accès à l'information et la prévention de conflits

électorales, en ciblant les jeunes afin de lutter contre la désinformation, la mésinformation et de consolider la paix et la démocratie. Pour atteindre le public cible principal, la campagne a été adaptée aux différents médias et groupes linguistiques. La principale partie prenante nationale a participé à la conception et à la mise à l'essai à toutes les étapes de la campagne et a collaboré à sa diffusion et à son suivi par le biais d'un comité de pilotage. Comme vous pouvez le constater, les principaux messages ont été adaptés au calendrier électoral que nous avons vu dans le précédent module. Ils ont été échelonnés, ce qui signifie que certains messages ont été transmis pendant la période préélectorale, d'autres pendant la période électorale et d'autres pendant la période post-électorale. Pour finaliser l'analyse des mesures préventives, nous allons aborder l'importance fondamentale de travailler avec les médias. Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, les élections démocratiques dépendent des informations mises à la disposition des citoyen.nes sur les questions logistiques techniques et institutionnelles liées au processus électoral et de la connaissance qu'a le public de ceux.celles qui sollicitent leur vote et des programmes qu'ils.elles proposent. Seul.es les journalistes libres et indépendant.es peuvent pleinement assumer leur devoir de fournir les informations nécessaires en tant qu'acteur.rices fondamentaux.ales de la démocratie, les journalistes doivent se préparer aux élections, comprendre comment cela fonctionne, quels sont les événements les plus importants dans chacune des phases du cycle électoral et être capables de décomposer les problèmes politiques en jeu. À cette fin, les médias, les journalistes et même les journalistes citoyen.nes doivent être formé.es à la manière de couvrir les élections et à gérer les campagnes de désinformation, ainsi que la manière de vérifier leurs sources d'information et de se protéger en cas de menaces et de violences. Faisons un bref récapitulatif des mesures préventives que nous avons examinées aujourd'hui. Nous avons parlé de sensibilisation aux technologies et d'adaptabilité pour les acteur.rices électoraux.ale, de promotion du dialogue et de cohésion sociale. Nous avons abordé l'éducation civique, l'éducation électorale et l'éducation aux médias et à l'information. Nous avons parlé du pouvoir des campagnes d'information publique et de l'importance de l'engagement et de la collaboration avec les médias. Dans le prochain et dernier module nous parlerons de l'identification, de la vérification des faits et des mesures de veille, des mesures correctives, réglementaires et non réglementaires. Merci beaucoup d'être parmi nous aujourd'hui. Rendez-vous la semaine prochaine. Au revoir.